

**ASSEMBLÉE NATIONALE**2 mai 2006

---

IMMIGRATION ET INTÉGRATION - (n° 2986)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 504

présenté par  
M. Braouezec, Mme Jacquaint  
et les membres du groupe Communistes et Républicains

-----  
**ARTICLE 13**

Supprimer l'alinéa 6 de cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Les auteurs de cet amendement s'interrogent sur la conformité de cet article avec les obligations de la CNIL et savoir si elle a été contactée. Ils souhaitent être informés de la réponse qu'elle a apportée.